

## **Des ateliers participatifs riches d'enseignement**

### **Un bilan d'étape – Décembre 2020**

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) des Pays de la Loire a initié depuis plusieurs années une démarche de « démocratie en santé hors les murs », avec les acteurs de terrain. Ce travail a notamment porté en 2014 sur l'organisation de conférences participatives sur des sujets en santé mobilisant en 4 lieux citoyens, acteurs et professionnels ; en 2015, sur l'amélioration des parcours de santé à Angers (49) et Châteaubriant (44) et en 2016, sur une démarche participative d'acteurs dans un territoire pilote (le territoire castelbriantais).

Sur la base de ces expériences, elle a engagé en 2019, en collaboration avec les Conseils Territoriaux de Santé, un dialogue régional sur les enjeux de la participation des usagers dans le système de santé. Cette démarche a pour objectif de valoriser les initiatives déjà présentes ou en préparation sur les territoires, et à encourager les acteurs à renforcer leur coopération, pour améliorer les offres à la population, les conditions de travail des acteurs en santé, et l'efficacité des dispositifs existants ou en création, par de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs.

Le département de la Sarthe a été le premier à organiser un atelier participatif, le 15 janvier 2020 avec 35 participants à Beaumont sur Sarthe sur une problématique de santé publique propre à ce territoire autour du suicide et de la forte prévalence du diabète.

L'ensemble des autres territoires devait suivre, abordant des problématiques plus ou moins différentes. La crise sanitaire a perturbé les travaux commencés. Elle a conduit à repousser plus tardivement les ateliers, avec une inflexion, afin de viser les actions mises en œuvre localement pour répondre à cette problématique tant par les acteurs institutionnels, les citoyens et les acteurs de santé au sens large, les dynamiques existantes ou les angles morts sur lesquels demain s'investir.

3 ateliers se sont donc déroulés en octobre 2020 avec un strict respect des consignes sanitaires : le 5 octobre à Laval avec 32 participants, le 12 octobre à Clisson avec 21 participants et le 14 octobre à Segré réunissant 33 participants. Enfin le 18 novembre confinement oblige c'est en visio que c'est tenu l'atelier vendéen avec 21 participants.

Dans tous les cas, il est intéressant de noter une participation (sur invitation) enthousiaste il y avait satisfaction à prendre la parole, à pouvoir exprimer les besoins, les attentes de la part des élus avec une présence importante, des usagers mais aussi de citoyens actifs dans des associations hors du champ de la santé, et bien sûr des professionnels de santé.

Il n'est pas possible ici de faire un compte rendu exhaustifs de chaque atelier (vous les trouverez sur le site CRSA <http://www.crsa-paysdelaloire.fr/actualites/2020/11/23/les-ateliers-participatifs-ma-sante-demain/>). Tous les ateliers ont clairement convergé vers des réponses ou propositions identiques, parmi ce foisonnement retenons :

- la période, surtout celle de la première vague, a mis en évidence des initiatives solidaires portées par des collectivités, des bénévoles associatifs, des professionnels de santé. Il y a le regret de n'avoir pu les poursuivre non par absence de volonté, mais la vie ayant reprise un cours plus ou moins normal, le temps a manqué pour assurer la continuité.
- La difficulté à assurer une participation citoyenne pour être consulté avant que ne "descendent " des injonctions parfois peu cohérentes. Il est souhaité que soient

conservés en proximité des lieux d'échange, peut-être initiés par des collectivités territoriales, mais aussi des collectifs d'usagers, de citoyens engagés. Corollaire de cette attente, celle d'une information transparente amenant des connaissances tant sur la pandémie que sur les décisions prises.

- La coordination, voir plus, la coopération nécessaire entre les différents services à la population entre professionnels libéraux, et établissement de santé qu'ils soient sanitaires ou médico sociaux. Il faut relever aussi que cette coopération devrait être étendue aux acteurs du social ayant souvent un contact certain avec la population.
- La nécessaire continuité des soins a été mise à mal dans la période ; autant par défiance des personnes concernées que par la priorité faite au traitement sanitaire des malades de la Covid. Il y a nécessité de rétablir ce lien de confiance et que soient tirés les enseignements, afin d'éviter des pertes de chance pour des personnes malades.

L'ensemble des débats va faire l'objet d'une synthèse afin de préparer un débat régional d'envergure au printemps ,espérons le en présentiel, au cours du mois d'avril 2021. Ce sera à la fois élargir la parole de la démocratie en santé, mais aussi permettre de transmettre un cadre pour la prochaine mandature de la CRSA et des CTS.